

CONFIRMATION DE CONFORMITÉ

Par la présente je confirme que _____,
(Nom du cabinet d'audit participant)

conformément à l'article 5 de la convention de participation conclue avec le Conseil canadien sur la reddition de comptes (le « CCRC »), a obtenu et conserve :

- un consentement et engagement (en la forme prescrite) de tous ses professionnels désignés en conformité avec la Règle 213 des Règles du CCRC;
- un engagement et décharge (présenté en la forme prescrite) de tous ses associés et dirigeants en conformité avec la Règle 214 des Règles du CCRC;
- un engagement et décharge (présenté en la forme prescrite) de tous ses associés constitués en société en conformité avec la Règle 214 des Règles du CCRC (**le cas échéant**).

Le cabinet a un processus pour s'assurer que les consentements et engagements et les engagements et décharges susmentionnés sont tenus à jour pour les nouveaux professionnels désignés et les nouveaux associés.

Nous comprenons que ces documents doivent être conservés par le cabinet et être mis à la disposition du CCRC pour inspection lorsqu'ils sont demandés.

Fait le _____

(Nom du cabinet d'audit participant)

Par :

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature
Associé(e)
(Cabinet d'audit participant)